



Beauvais, le 12 février 2013

La directrice académique des services de l'éducation nationale,
directrice des services départementaux de l'éducation nationale de l'Oise

A

Mesdames et Messieurs les Directeurs des écoles de l'Oise

S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education nationale de l'Oise

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de l'Oise**

Secrétariat général

Dossier suivi par
Nathalie VILACÈQUE

Ref. :
CF/NV/ N° 282 12-13

Tél. : 03.44.06.45.19
Fax : 03.44.48.67.25

Mél : ce.iena60@ac-amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 Beauvais cedex

Objet : réforme des rythmes scolaires.

Afin que vous puissiez procéder dans les jours et semaines qui viennent à une large information des parents d'élèves de l'enseignement primaire, le ministère met à votre disposition deux outils permettant d'explicitier la réforme des rythmes à l'école primaire.

Il s'agit d'une affiche et d'un document d'information à destination des familles. Vous voudrez bien les imprimer et les apposer dans les panneaux d'affichage extérieurs de l'école.

Je vous remercie de votre implication pour assurer cette information aux familles.

Pour la directrice académique
et par délégation
L'inspectrice de l'éducation nationale adjointe

Nathalie VILACEQUE



RÉFORME DES RYTHMES À L'ÉCOLE PRIMAIRE FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE TOUS LES ÉLÈVES

- Un plus grand respect des rythmes biologiques de l'enfant
- Des élèves plus attentifs pour mieux apprendre à lire, écrire, compter
- Des enfants moins fatigués et plus épanouis
- Une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire

APC : activités pédagogiques complémentaires
TAP : temps d'activités périscolaires

EXEMPLES D'EMPLOI DU TEMPS

EXEMPLE 1

	8h30	11h30	13h30	15h45	16h30
LUNDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	APC et TAP
MARDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	TAP
MERCREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT			
JEUDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	APC et TAP
VENDREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	TAP

EXEMPLE 2

	8h30	11h30	13h30	14h	16h30
LUNDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	TAP	ENSEIGNEMENT
MARDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	APC et TAP
MERCREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT			
JEUDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	APC et TAP
VENDREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	TAP

■ Une semaine de **4 jours et demi** incluant le mercredi matin *
24 heures d'enseignement hebdomadaires comme actuellement

* dérogation possible pour le samedi

■ Une journée d'enseignement allégée de 45 minutes en moyenne



■ Une année de **180 jours** de classe contre 144 jours actuellement

Finlande 190 jours/an
Royaume-Uni 190 jours/an
Allemagne 208 jours/an

■ Une prise en charge des élèves à l'école jusqu'à 16h30



■ Une pause méridienne de 1 heure 30 minimum



■ Des activités pédagogiques complémentaires organisées en groupes restreints d'élèves



■ Des temps d'activités périscolaires (culture, art, sport, etc.) dans le cadre de projets éducatifs



Les dates clés de l'application de la réforme des rythmes scolaires

Janvier 2013

Avril 2013

Mai 2013

Septembre 2013

Publication du décret pour la mise en place de la réforme en septembre 2013

Information sur le report éventuel de l'application de la réforme dans votre commune (rentrée 2014)

Information des parents sur l'organisation de la semaine scolaire

Reentrée scolaire avec l'application de la réforme (sauf cas de report à 2014)





RÉFORME DES RYTHMES À L'ÉCOLE PRIMAIRE FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE TOUS LES ÉLÈVES

La réforme des rythmes à l'école primaire permettra un plus grand respect des rythmes d'apprentissage et de repos de l'enfant, conformément aux préconisations des scientifiques spécialistes de la question. Elle rapprochera la France des pratiques de ses voisins européens. Les élèves seront ainsi plus attentifs pour apprendre à lire, écrire et compter. Ils seront moins fatigués et plus épanouis. La réforme conduira en outre à un meilleur équilibre entre temps scolaire et périscolaire tout en maintenant le nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire obligatoire.

Une semaine de 4 jours et demi incluant le mercredi matin*
24 heures d'enseignement hebdomadaires comme actuellement
*dérégation possible pour le samedi

Une journée d'enseignement allégée de 45 minutes en moyenne



Une année de 180 jours de classe contre 144 jours actuellement
Finlande 190 jours/an
Royaume-Uni 190 jours/an
Allemagne 208 jours/an

Une prise en charge des élèves à l'école jusqu'à 16h30



Des activités pédagogiques complémentaires organisées en groupes restreints d'élèves



Des temps d'activités périscolaires (culture, art, sport, etc.) dans le cadre de projets éducatifs




education.gouv.fr/rythmes-scolaires



EXEMPLES D'EMPLOI DU TEMPS

EXEMPLE 1	8h30	11h30	13h30	15h45	16h30
LUNDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT APC et TAP	SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP
MARDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT TAP	SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP
MERCREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT			
JEUDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT APC et TAP	SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP
 VENDREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT TAP	SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP

EXEMPLE 2	8h30	11h30	13h30	14h	16h30
LUNDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	TAP ENSEIGNEMENT	SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP
MARDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT APC et TAP	SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP
MERCREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	12h		
JEUDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	11h30	13h30	15h30 16h30
 VENDREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	11h30	13h30	15h30 16h30

APC : activités pédagogiques complémentaires
TAP : temps d'activités périscolaires

Les dates clés de l'application de la réforme

Janvier 2013

Publication du décret pour la mise en place de la réforme en septembre 2013

Avril 2013

Information sur le report éventuel de l'application de la réforme dans votre commune (rentrée 2014)

Mai 2013

Information des parents sur l'organisation de la semaine scolaire

Septembre 2013

Rentrée scolaire avec l'application de la réforme (sauf cas de report à 2014)

